



## PROCES-VERBAL

Réunion Fédé du mois de Novembre 2010

- **Présences** : Patrick GILLAIN, Gérard CREFCOEUR, Christelle KRUMMES, Marcelin GEE et Michel WARNIER.

La séance est ouverte ce jour à 18H30 ce 24 Novembre 2010 au Complexe Sportif de Seilles.

- **Les comptes:**

Il reste à ce jour des licences impayées de la part des joueurs des équipes suivantes :

Zembrions

Diablos

Au prochain match, si les licences ne sont pas payées les joueurs en défaut seront déclarés forfaits.

La secrétaire prend contact par téléphone pour prévenir les intéressés.

- **Les Primes de fin de saison:**

<u>EQUIPES DE D1 :</u>	Vainqueurs :	400 €
	Deuxième :	300 €
	Troisième :	200 €

<u>EQUIPES DE D2 :</u>	Vainqueurs :	300 €
	Deuxième :	200 €
	Troisième :	100 €



---

<u>Championnat individuel :</u>	1 <sup>er</sup> :	300 €
	2 <sup>ème</sup> :	200 €
	3 <sup>ème</sup> :	150 €
	4 <sup>ème</sup> :	100 €
	5 <sup>ème</sup> :	80 €
	6 <sup>ème</sup> :	70 €
	7 <sup>ème</sup> :	60 €
	8 <sup>ème</sup> :	40 €

- **Commission disciplinaire :**

En présence de : Patrick GILLAIN, Christelle KRUMMES, Marcelin GEE  
et Gérard CREFCOEUR.

Philippe DELATTE N° Licence : 2010101

Suspension d'un match le Vendredi 26 Novembre 2010

Suite a un comportement anti fair-play lors du match du 5 Novembre 2010, contre l'équipe des Papys; Et surtout suite au comportement grossier et inacceptable le 12 Novembre 2010, envers un membre du comité M. WARNIER, Président du Club COBEGGE.

Ce dernier a souhaité ne pas prendre part au débat et à la décision.

La secrétaire prend contact par téléphone pour prévenir l'intéressé.

- **Rappel à tous :**

Nous demandons aux joueurs et aux joueurs faisant fonction d'arbitre de NE PAS UTILISER LEUR GSM EN MATCH. En cas d'abus, des sanctions seront appliquées envers les joueurs contrevenants.



- **Fin de la réunion:**

Le Président, Patrick GILLAIN, Propose que la réunion se termine sur ce point.

La proposition est adoptée par le comité.

Christelle KRUMMES

Pour accord, Monsieur le Président

Secrétaire

Patrick GILLAIN